



Forum: Trucs en vrac

Topic: La justice Française condamne ZATAZ.COM à se taire

Subject: La justice Française condamne ZATAZ.COM à se taire

Publié par: gothax

Contribution le : 28/01/2009 21:59:13

Ce titre vient d'un article de **ZATAZ.com** publié cet après midi et qui m'a fait bondir sur mon siège.

Pour ceux qui ne connaissent pas **ZATAZ.com**, voici une petite description. **Damien Bancal** est l'auteur de ce site et propose de nous renseigner sur tout ce qui touche à l'actualité multimédia (décalée) et plus précisément à la sécurité informatique. Il a travaillé pour plusieurs médias comme 01Net, Europe 2, Capital sur M6, etc... Il est l'auteur de **Hackers et pirates sur internet** aux éditions **Desmaret**.

Bon voici ce qui m'a fait bondir: (je résume très vite l'article et vous incite fortement à le lire). Pour avoir aider une entreprise (ndlr: qu'il ne site pas) à boucher une faille de sécurité dans leur ftp, il se retrouve deux ans après les faits devant la justice pour piraterie et perd le procès. C'est la première fois qu'il se voit accusé et condamné alors qu'il se vante (ndlr: à juste titre) d'avoir aider plus de 7000 PME, entreprise et associations à boucher leur failles sur leur serveurs.

Pour moi, la justice condamne celui qui crie au loup!

Cela ne vous rappelle pas l'affaire de la carte bleue???

Espérons qu'il s'en sorte car il doit payer les frais de justice!

L'article est à lire : [ici](#).